

| | | |
|---|--|---|
|  |  |  |
|  |  |  |
|  | LA LISTE DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS CE PROJET A VOCATION À S'ÉLARGIR AU FIL DES TRAVAUX DONT CE PLAIDOYER CONSTITUE LE PREMIER DOCUMENT DIFFUSÉ |  |
| EN PARTENARIAT AVEC LE CRIJ | | |
|  | | |

ACCESSIBILITÉ DU BAFA

ÉTAPE 1 : PLAIDOYER
NOVEMBRE 2019

EN 2018, LE CRAJEP PAYS DE LA LOIRE S'EST ENGAGÉ DANS UNE RÉFLEXION AUTOUR DU VOLONTARIAT DANS L'ANIMATION ET SUR LA FORMATION BAFA PLUS PARTICULIÈREMENT, EN QUESTIONNANT NOTAMMENT SON ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE À LA TOTALITÉ DES JEUNES.



UNE FORMATION DONT LE COÛT EST UN FREIN :

SELON UNE ÉTUDE DE 2017 DE LA CNAF, L'ASPECT FINANCIER DE LA FORMATION REPRÉSENTE UN VÉRITABLE OBSTACLE DANS L'INSCRIPTION OU LA FINALISATION DU BAFA.

« Il apparaît surtout que l'aspect financier constitue un réel frein à l'inscription à la formation BAFA et à l'obtention du diplôme. 41% des jeunes qui n'envisagent pas de passer le BAFA citent le coût du BAFA comme raison. Ils considèrent que la formation BAFA coûte trop cher (...). Les jeunes issus des milieux les plus modestes sont les plus touchés par le frein financier. (...) Le coût de la formation est aussi à l'origine de l'abandon d'un tiers (34%) des jeunes qui ont stoppé la formation en cours. Ce phénomène touche de fait plus fortement les jeunes issus de milieux modestes. (...) Une partie des jeunes fait alors le bilan d'une formation au-dessus de ses moyens. »¹



¹ / Dossier d'étude 196, Le BAFA et les jeunes - étude évaluative de Jeanne Moeneclaey, CNAF 2017, p.26 et 28

CRAJEP PAYS DE LA LOIRE
102 RUE SAINT-JACQUES
44200 NANTES
TÉL : 02 51 86 02 60

COMITÉ RÉGIONAL
DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE
ET D'ÉDUCATION POPULAIRE
www.crajep-pdl.org



COMITÉ RÉGIONAL
DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE
ET D'ÉDUCATION POPULAIRE



DE PLUS, SELON LA MÊME ÉTUDE, LES AIDES DÉJÀ EXISTANTES SONT INSUFFISAMMENT ADAPTÉES POUR LES JEUNES, EN PARTICULIER POUR LES PLUS MODESTES.

« Les aides fournies ne parviennent pas à diminuer sensiblement le coût de la formation BAFA. (...) Le coût de la formation au BAFA restant à la charge des jeunes, après aides financières d'éventuels organismes, est en médiane de 600 euros. Ce montant varie néanmoins de façon importante : pour un tiers des jeunes diplômé.e.s BAFA le reste à charge de la formation au BAFA est de 800 euros ou plus. Le BAFA reste donc effectivement une formation coûteuse, malgré les aides existantes. (...) l'aide nationale proposée par les CAF à [l'ensemble des] inscrits en formation BAFA est utile à chaque jeune qui l'obtient, mais la faiblesse de son montant n'en fait pas une aide décisive dans le choix de passer ou non le BAFA, d'autant plus qu'elle n'est en général pas connue avant l'inscription à la formation. Elle ne permet pas non plus de lever l'obstacle que constitue le coût du BAFA pour les jeunes issus des catégories les plus défavorisées. »²



OBJECTIFS DE LA CNAF : SOUTENIR L'OBTENTION DU BAFA :

DANS LE CADRE DE LA COG 2018-2022, LA BRANCHE FAMILLE DE LA CNAF, SOUHAITE « SOUTENIR L'ENGAGEMENT DES JEUNES »³ ET FAVORISER L'OBTENTION DU BAFA POUR LES JEUNES, DANS UN DOUBLE OBJECTIF : leur prise de responsabilité et leur engagement citoyen et le soutien aux structures d'accueil requérant cette qualification. La branche Famille planifie une refonte de l'aide nationale BAFA et la réalisation d'une campagne de communication nationale. »⁴



CRAJEP : LA VOLONTÉ DE FAIRE AVANCER L'ACCESSIBILITÉ AU BAFA EN PAYS DE LA LOIRE

C'EST POURQUOI, APRÈS AVOIR CONSTATÉ UNE INÉGALITÉ D'ACCÈS AU BAFA ET DANS LE MÊME TEMPS UN MANQUE DE LEVIERS FINANCIERS POUR LES CLASSES LES PLUS POPULAIRES, LE CRAJEP PAYS DE LA LOIRE A DÉCIDÉ D'INTERVENIR SUR CETTE QUESTION.

Le Conseil Permanent du CRAJEP a ainsi constitué un groupe de travail sur le BAFA avec pour missions principales d'intervenir vis-à-vis de l'ensemble des CAF de la Région Pays de la Loire et d'autres acteurs publics afin de favoriser l'accessibilité des classes sociales les plus populaires au BAFA et de réfléchir, si nécessaire, à participer concrètement à la mise en œuvre de différents dispositifs.

Ce groupe de travail s'est réuni pour la première fois en juin 2019, avec les membres suivants : l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances), les CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active), AROEVEN (Association Régionale des Œuvres Éducatives Vacances de l'Éducation Nationale), La Ligue de l'Enseignement 44, l'AFOCAL (Association pour la Formation des Cadres de l'Animation et des Loisirs) et le MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne). L'IFAC et les Francas ont rejoint ce groupe en novembre 2019.

EN CONCERTATION AVEC L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU CONSEIL PERMANENT DU CRAJEP, NOUS SOUHAITERIONS DONC :

- Mettre en place des aides financières incitatives des CAF et des MSA en fonction du quotient familial de chaque jeune, c'est-à-dire une aide plus importante pour les plus bas QF et donc dégressive avec l'augmentation du QF : cela permettrait un meilleur accès à la formation BAFA pour les

jeunes issus des classes plus défavorisées.

- Faire en sorte que cette aide puisse être versée en amont de la formation et directement à l'organisme de formation choisi par le ou la jeune : cela éviterait aux jeunes d'avoir à avancer la totalité du coût de sa formation et faciliterait ainsi l'accessibilité.

- Élargir l'aide déjà existante pour l'approfondissement du BAFA à une aide portant aussi sur la formation Base du BAFA et ne plus faire de distinction (au niveau de l'aide financière) par rapport aux thématiques des sessions d'approfondissement. Il nous semble en effet plus adéquat de répartir les aides financières sur l'ensemble de la formation (base comme approfondissement) et d'encourager les jeunes à se spécialiser sur une thématique qui les intéresse vraiment en leur évitant un choix basé non sur la thématique mais en fonction de l'aide attribuée.

- Idéalement, harmoniser les aides financières au niveau régional, c'est-à-dire avoir des aides similaires dans les différents départements de la région des Pays de la Loire, ce qui permettrait d'avoir ainsi une plus grande lisibilité des aides existantes et une équité de territoire.

Ces pistes de réflexion sont loin d'être figées et nous sommes bien sûrs ouverts à d'autres propositions et prêts à réfléchir et agir en concertation avec les différents acteurs concernés, et spécialement les CAF et MSA, toujours dans l'optique de réduire les inégalités existantes concernant l'accessibilité au BAFA.

LA FORMATION À L'ANIMATION EST
UNE PREMIÈRE ÉTAPE IMPORTANTE
POUR CONSTRUIRE DES TERRITOIRES
DYNAMIQUES ET SUSCITER L'ENGAGEMENT
DES JEUNES. ALORS N'HÉSITONS PAS À
INCITER D'AVANTAGE LES JEUNES À SE
FORMER EN ÉTANT PLEINEMENT ACTEURS
ET ACTRICES DE LEUR FORMATION.